Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 16 décembre 2024

La santé est-elle un business comme les autres ?

Après le scandale des crèches, des EHPAD, c'est au tour des cabinets dentaires low-cost de faire parler d'eux. Le réseau Clinadent, 14 cabinets en France dont un à Avignon, vient d'être placé en redressement judiciaire. Ce groupe qui a déjà vécu un tel épisode en janvier 2024 replonge. Il laisse sur le carreau des patients mal soignés et des salariés broyés par d'exécrables conditions de travail.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 16 décembre 2024

Centres d'imagerie médicale, laboratoires d'analyses, cabinets d'ophtalmologie, cliniques dentaires et même officines de pharmacies … tous ces secteurs de la santé sont des cibles, pour ne pas dire des proies, pour les fonds d'investissements. Sans parler des crèches ou des EHPAD. Peut-on considérer que des secteurs aussi essentiels puissent être dans les mains d'investisseurs qui y prennent le pouvoir et n'ont qu'un seul objectif faire toujours plus de profits ? Les témoignages des salariés du cabinet Clinadent d'Avignon sont affligeants. Management toxique, pressions constantes, manques de moyens pour les praticiens, mauvaise qualité des soins, problèmes d'hygiène, turn-over des équipes… La liste est aussi longue que la souffrance des femmes et des hommes qui y ont cru, à commencer par les praticiens eux-mêmes. Tout cela pour l'argent roi.

Le plus incroyable dans l'histoire de Clinadent c'est que ce système low-cost réduisant les dépenses et optimisant la productivité se trouve aujourd'hui en redressement judiciaire, et pour la deuxième fois dans la même année. Étonnant non ? Est-ce la démonstration que ce modèle ne fonctionne pas, ou y-a-t-il anguille sous roche ? Clinadent fait l'objet d'investigations de la part de la Direction Régionale des Finances Publiques. A suivre donc.

Peut-on laisser faire sans règles ?

L'affaire des cabinets dentaires low-cost n'est pas une nouveauté. Il y a quelques années déjà Dentexia et Proxident avaient fait parler d'eux. Cela devrait nous interroger sur la nécessité d'encadrer sérieusement la financiarisation du secteur de la santé. Peut-on laisser faire sans règles ? Ce qui vient de se passer aux États-Unis devrait nous éclairer. Le patron de UnitedHealthCare, une société d'assurance maladie privé, a été assassiné par un homme qui n'acceptait pas les mauvaises conditions de remboursement des soins de cette société. L'affaire fait grand bruit aux US. Si « le recours à la violence pour lutter contre la cupidité des entreprises est inacceptable » comme l'a affirmé le porte-parole de la Maison Blanche, une vague de soutien populaire au meurtrier s'est rapidement développée. Les 22 milliards de dollars de profits enregistrés l'an dernier par cette société n'y sont sans doute pas étranger.

Avant qu'on en arrive là en France, il y a de la marge. Mais il y a urgence à mettre de l'ordre dans tout cela, c'est l'avenir de notre précieux système de santé qui est en jeu.